

# Charnizay, acteur du développement durable



## BULLETIN D'INFORMATION

Août 2019

### SOMMAIRE



#### En pages intérieures

- Les chiffres clés du projet
- le financement participatif
- Les principales phase d'un projet éolien
- La zone d'implantation potentielle du projet

#### En dernière page

- Présentation du bureau d'études
- Eurocape New Energy en quelques mots

### Le mot du maire :

#### Charnizay s'implique dans la transition énergétique.

Suite à plusieurs présentations et discussions, notre Conseil Municipal a décidé, en janvier 2019, d'apporter son soutien à la société Eurocape New Energy, pour débiter une démarche de développement d'un parc éolien sur notre territoire. Conscients du caractère sensible de ces infrastructures et des craintes qu'elles peuvent susciter, vos élus ont décidé de faire preuve de réalisme, à la fois compte tenu de l'impératif actuel lié à la transition énergétique, mais aussi et surtout dans une perspective d'évolution positive de notre territoire.

La France s'est fixé des objectifs ambitieux en matière de production d'énergies renouvelables via la Loi de Transition Énergétique faisant suite à la COP 21. Objectifs d'ailleurs réaffirmés par les Plans Pluriannuels de l'Énergie successivement votés par l'Assemblée Nationale. Ainsi, si ce projet éolien sur notre commune accompagne ces objectifs nationaux, il va également dans le sens d'une amélioration des conditions budgétaires de la commune, notamment du fait des retombées fiscales prévues. Ces avantages exposés, il est important que le projet se déroule dans un climat serein, marqué par un dialogue constructif entre les acteurs locaux et Eurocape New Energy. Ce type d'aménagement doit être pensé avec le plus grand sérieux, avant toute prétention à installation.

C'est dans un cadre réglementaire strict que l'administration veille à ce que le plan d'implantation défini au terme des études soit respectueux des intérêts publics en jeu : de l'intégration paysagère et acoustique des éoliennes à l'absence d'impact sur certaines espèces protégées.

L'analyse de l'ensemble des services de la préfecture aboutira à un arrêté préfectoral qui autorisera ou non la construction du parc éolien.

Dans l'hypothèse d'une autorisation, un suivi acoustique et environnemental devra être mis en place par l'exploitant du parc éolien et les services de l'Etat s'assureront du respect de ses obligations.

C'est dans cette logique qu'Eurocape New Energy souhaite lancer des études environnementales et techniques sur les secteurs identifiés. Ces zones éligibles, présentées en page intérieure, correspondent à la planification établie par la préfecture de région au travers du Schéma Régional Eolien de Centre Val de Loire.

Toujours dans cette perspective, et dans l'idée de cerner et maîtriser les enjeux du territoire à l'étude, Le Conseil Municipal et Eurocape New Energy vous proposent de venir échanger sur le projet et faire remonter les informations que vous pourriez avoir le concernant.

M. Théo FIQUET, responsable du projet, sera à votre disposition lors de permanence dédiée au projet :

- Le Vendredi 13 septembre de 14h00 à 20h00 en salle des fêtes.
- Le Samedi 21 septembre de 09h00 à 12h00 en salle des fêtes.

La Mairie, Eurocape New Energy et Lendosphère vous proposent également la possibilité de financer les études selon des modalités qui seront détaillées lors d'une réunion d'information.

- Le Samedi 14 Septembre de 10h00 à 12h00 en salle des fêtes.

M. Théo FIQUET reste joignable à tout moment pour répondre à l'ensemble de vos interrogations.

**Serge GERVAIS,**  
Maire de Charnizay

**POUR TOUT  
SAVOIR  
SUR LE  
PROJET**

M. Théo FIQUET,  
Responsable du projet

Tel. 06 04 43 50 15

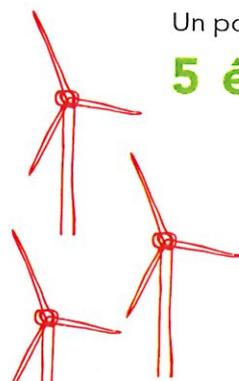
fiquet@eurocape.fr



## Les chiffres clés du projet

Un potentiel de

**5 éoliennes**

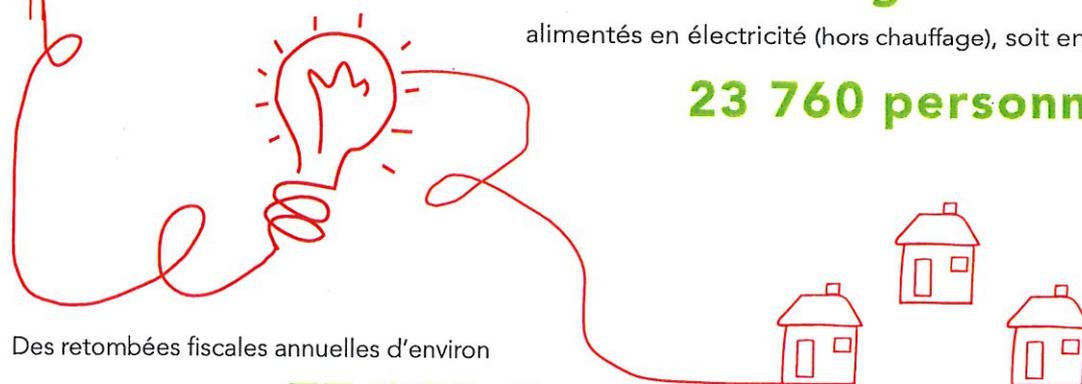


De **54 GWh** d'électricité  
renouvelable produits chaque année.

**10 800 ménages**

alimentés en électricité (hors chauffage), soit environ

**23 760 personnes**



Des retombées fiscales annuelles d'environ

**77 000 €** pour la Communauté de Communes

**55 000 €** pour la Commune

## Le financement participatif

### Qu'est-ce que c'est ?

Le financement participatif est un moyen simple de financer un projet tout en bénéficiant directement de ses retombées économiques. L'épargne est investie grâce à une plateforme en ligne qui favorise un investissement direct et en toute transparence. 402 millions d'euros ont été investis en 2018 tous secteurs confondus dont 40 millions pour les énergies renouvelables.

### Lendosphère, c'est quoi ?

Lendosphère est la première plateforme de financement participatif dédiée aux projets de transition énergétique. Grâce à Lendosphere, vous investissez dans des projets positifs pour l'environnement, que vous choisissez.

Au 1er août 2019 sur Lendosphere : plus de 48 millions d'euros ont été investis sur 155 projets d'énergies renouvelables.

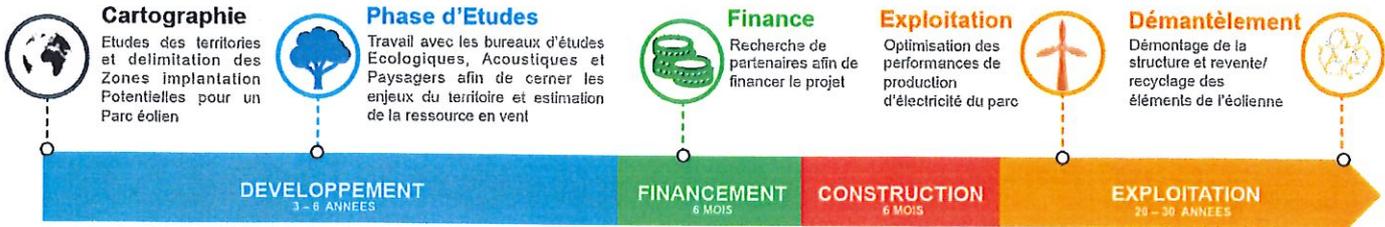
## Devenez acteur de la transition énergétique

Pour participer au financement des études du projet éolien de Charnizay en Indre-et-Loire, rendez-vous sur :

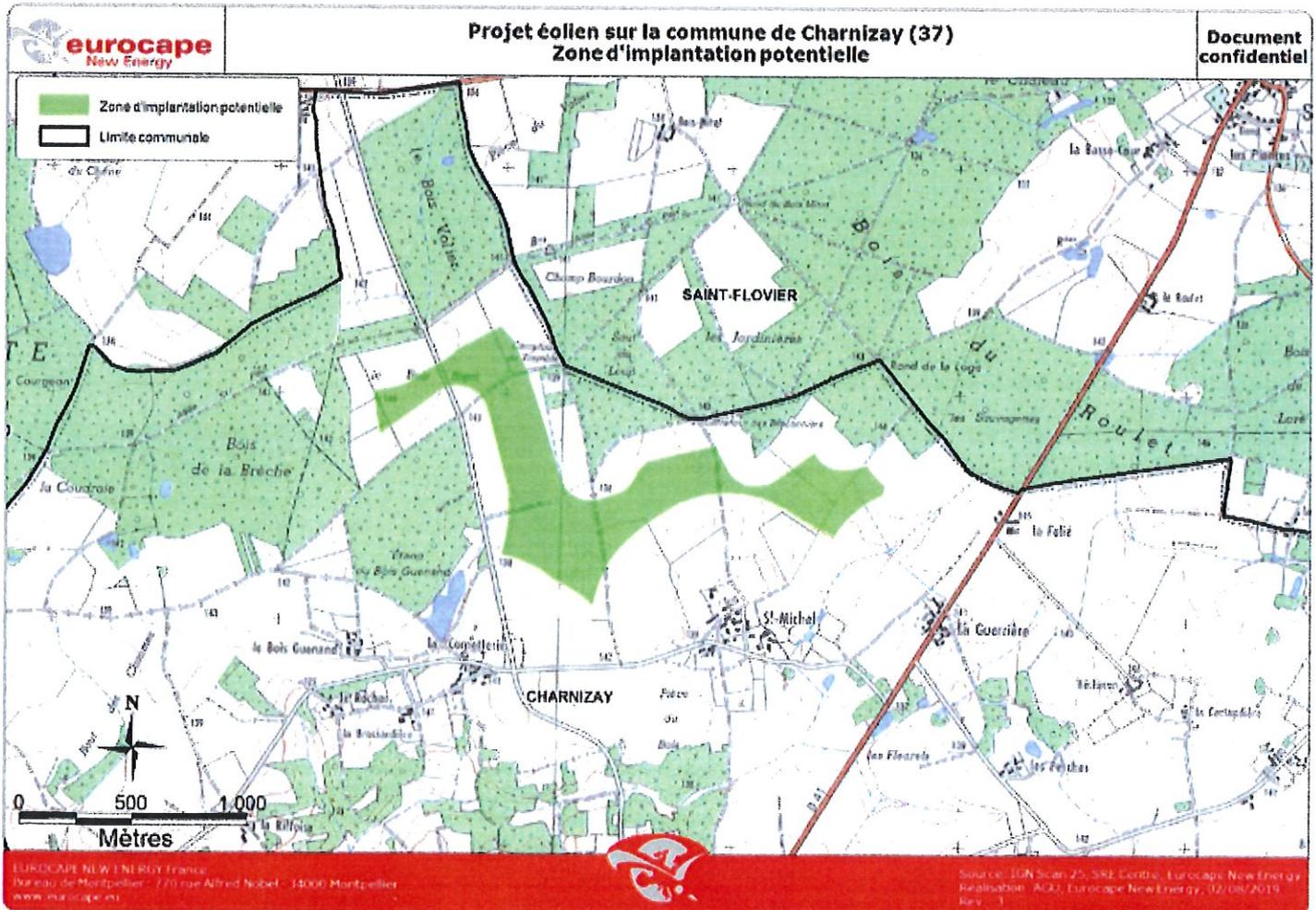
[www.lendosphere.com/les-projets/charnizay](http://www.lendosphere.com/les-projets/charnizay)



## Les principales phases d'un projet



## La zone d'implantation potentielle Les zones éligibles



La zone d'implantation potentielle spécifiée en vert correspond à la planification établie par la préfecture de région au travers du Schéma Régional Eolien de Centre Val de Loire.



## Le bureau d'études

**A**uddicé est chargé de l'analyse paysagère ainsi que de la mise en place de l'étude globale. Ce bureau d'étude est également chargé de la mise en place de nombreux photomontages qui permettront de représenter la future intégration paysagère du parc éolien.

Il s'occupera également de l'aspect naturaliste (analyses détaillées des espèces faunistiques et floristiques sur ou à proximité de la zone d'étude, étude de la migration de l'avifaune, étude de l'activité des chiroptères sur le site,...).

<http://aুদ্ধice.com/>



## Le porteur de projet

**E**urocape New Energy France, ancienne filiale du groupe Eurocape Limited, est une société spécialisée dans le développement de parcs éoliens terrestres et de centrales photovoltaïques.

Forte d'une expérience de dix ans dans la conception et la construction de projets éoliens (près de 200MW en France et à l'international), Eurocape New Energy France dispose aujourd'hui de l'ensemble des compétences techniques et moyens humains nécessaires à la réalisation de telles installations : développement et conception, financement, construction et exploitation.

S'inscrivant sur le long-terme et dans une véritable démarche de territoire à l'égard de ses partenaires, Eurocape New Energy France ambitionne une croissance rapide de sa capacité de production éolienne.

La société exploite à ce jour 70MW de puissance installée sur le territoire français, répartis entre les départements de la Vienne (86), du Cher (18) et de la Somme (80).

Par ailleurs, courant 2016, Eurocape New Energy France a diversifié son activité en s'ouvrant à l'énergie photovoltaïque. Elle gère actuellement l'exploitation de 3MW de puissance solaire, répartie sur 15 centrales en toitures en région Occitanie, a achevé le développement de centrales au sol en Région Centre Val de Loire et Grand-Est pour une puissance totale de 51MW, la construction est prévue début 2020.

En parallèle de l'activité de production, Eurocape New Energy France travaille au développement d'un portefeuille de projets, éoliens et solaires, atteignant un volume de 500 MW.

Fin 2018, Eurocape New Energy France a rejoint le groupe IMPAX, acteur économique spécialisé dans le financement de projets d'énergies renouvelables. Ce dernier a contribué au développement, à la construction et à l'opération de 372 MW de projets éoliens.



Eurocape New Energy France  
770, avenue Alfred Nobel - 34000 Montpellier  
[www.eurocape.fr](http://www.eurocape.fr) - 04 27 04 50 49



Eurocape New Energy est adhérente de :

